



Montreuil, le 21 Septembre 2022

Monsieur Franck ANTRACCOLI
Secrétaire Général ID-FO
6/8 rue Gaston Lauriau
93513 MONTREUIL CEDEX

À

Monsieur Pap NDIAYE
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Objet : occupation des logements de fonction et prix de l'énergie

Monsieur le Ministre,

Au moment où la hausse des prix de l'énergie inquiète l'opinion publique, Indépendance et Direction souhaite attirer votre attention sur la situation particulière des personnels de direction logés par Nécessité Absolue de Service dans leur établissement.

Les collectivités, propriétaires de ces logements n'ont, pour la plupart d'entre elles, pas modifié les seuils des prestations accessoires pour les fluides, au-delà desquels les personnels de direction doivent payer le surplus consommé. Ces seuils étant évalués en euro et non en volume des fluides consommés, il y a fort à craindre que les personnels de direction occupant ces logements ne reçoivent des factures beaucoup plus élevées qu'à l'ordinaire à régler en fin d'année.

Au moment où monsieur le Président annonce qu'aucun enseignant ne sera payé en dessous de 2000 euros, il serait regrettable que l'on doive constater que les personnels de direction, eux, voient leur pouvoir d'achat rogné de plusieurs milliers d'euros en raison de cette hausse du coût de l'énergie dont aucun dispositif ne vient atténuer l'impact.

En effet, si le législateur a bien prévu par décret modificatif un bouclier tarifaire en faveur de l'habitat collectif résidentiel, rien n'est envisagé dans les textes au sujet des logements de fonction dont les collectivités sont propriétaires. Il s'agirait pourtant d'une mesure de justice sociale, car les personnels de direction qui sont logés par Nécessité Absolue de Service n'ont d'autre choix que de les occuper, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le Recteur sur des motifs précisément listés.

C'est la raison pour laquelle Indépendance et Direction vous sollicite pour que vous puissiez attirer l'attention des ministres chargés de cette question sur cette difficulté conjoncturelle, et permettre ainsi d'éviter une sensible dégradation du pouvoir d'achat des personnels de direction.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre parfaite considération.

Franck ANTRACCOLI



Secrétaire Général ID-FO